

**L'INSCRIPTION A LA GARDERIE SERA DEFINITIVE QU'APRES
LA VALIDATION DES RESPONSABLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN LIEN AVEC LES INSPECTRICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE NOS CIRCONSCRIPTIONS.**

En cas de besoin pour joindre le directeur de l'accueil

Ecole de Montricoux ☎ 05 63 67 28 98

Ecole d'Albias ☎ 05 63 31 44 62

Ecole de La Salvetat Belmontet ☎ 05 63 30 42 88

Fait à -----

le -----

Signature des parents

**Les critères de l'accueil des enfants à la GARDERIE sont les mêmes que
ceux demandés par l'Éducation Nationale
depuis le lundi 16 mars 2020
suite à l'Annonce du Président de la République du 12 Mars.**

**Afin d'assurer la montée en puissance du système de soins, le Gouvernement a décidé à titre exceptionnel
que l'accueil des enfants des personnels soignants et médico-sociaux indispensables à la gestion de la
crise sanitaire et qui ne disposeraient d'aucune autre solution de garde, pourra être assuré.**

Personnels Prioritaires :

Personnel soignant.

Personnel de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Personnel des Forces de l'Ordre.

Pièces à fournir :

- Attestation de l'employeur ou carte professionnelle du parent soignant, force de l'ordre ou ASE
- Emploi du temps du parent
- Attestation sur l'honneur que le conjoint travaille et ne peut pas garder l'enfant
- Fiche sanitaire de l'enfant

Informations pratiques :

L'accueil est gratuit de 7h30 à 18h30.

L'encadrement de la garderie est assuré par le personnel d'animation du centre de loisirs intercommunal.

Si votre enfant est responsable d'un dommage, l'assurance de responsabilité civile familiale, liée à la multirisque habitation, prendra en charge le sinistre.

Dossier à retourner à l'adresse suivante : contact@quercyvertaveyron.fr avant le 3 avril à 12h. Tout dossier sans les justificatifs professionnels et l'attestation sur l'honneur que le conjoint ne peut pas garder les enfants ne sera pas pris en compte.